



La Bio dans l'Hérault



10^{ème} fête bio départementale

Marché biologique avec animations

Le dimanche 12 septembre 2021

(date de report 19/09 possible en cas de raisons sanitaires, alerte inondations...)

9h30 à 18h

au domaine départemental de Restinclières
à Prades-le-Lez

BULLETIN D'INSCRIPTION

Contact : Aurélie ALVAREZ, CIVAM Bio 34, Tel : 04 67 06 23 90

Nom : _____ Prénom : _____

Producteur Transformateur Artisan Revendeur

Adresse : _____

Tel : _____ Mail : _____

Nombre de personnes présentes sur le stand : _____

Nom de la personne responsable : _____

COMPOSITION DU STAND : _____

VOS ACTIVITES, VOS ACTIONS : _____

-

Je suis prêt à aider au rangement de la fête bio le soir (chargement des tables et chaises)

PROPOSITION D'ANIMATION : si vous souhaitez réaliser une animation sur votre stand ou dans la salle de conférence durant la journée, merci de nous préciser :

Thème : _____ **Horaire** : _____ **Durée** : _____

Public : _____ **Lieu** : _____

TRES IMPORTANT

- ☞ Joindre la liste complète des produits proposés à la vente.
- ☞ Joindre la photocopie des certificats de conformité correspondants aux produits présentés. Ces documents doivent être délivrés par un organisme certificateur agréé.
- ☞ Joindre la photocopie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile
- ☞ Pour les commerçants : joindre la photocopie du Kbis ou du D1.
- ☞ Pas d'artisanat non alimentaire.
- ☞ Selon les prescriptions nationales et préfectorales liées à la lutte contre le COVID19 le jour de la manifestation, un état des lieux des moyens mis en œuvre pour respecter ces prescriptions.

STAND :

Avez-vous besoin d'un point d'eau ? Oui Non

Avez-vous besoin d'un branchement électrique ? Oui Non

Si oui, merci d'apporter vos rallonges et de compléter le tableau suivant

Quels appareils comptez-vous brancher sur votre stand ?

Type d'appareil : (micro-onde, mixeur, bnque réfrigérée, etc)	Alimentation : Nbre de prises et type 220 V - 380 V mono/triphasé	Puissance nécessaire en Watt (indiquée sur chaque appareil)	Ampérage (indiqué sur chaque appareil)

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

♦ Agriculteur bio :	40 € pour 2 mètres linéaires	2 m	=	€
	+ 15 € /mètre linéaire supplémentaire	___ m	=	€
♦ Restaurateur / revendeur :	60 € les 2 mètres linéaires	2 m	=	€
	+ 25 € /mètre linéaire supplémentaire	___ m	=	€
♦ Transformateur bio :	50 € les 2 mètres linéaires	2 m	=	€
	+ 25 €/mètre linéaire supplémentaire	___ m	=	€
Sous total			=	€
Remise adhérent*(25% du sous total)			-	€
TOTAL			=	€

* Cette remise est réservée exclusivement aux adhérents 2021 du CIVAM Bio 34

ENGAGEMENT

Je m'engage à respecter le règlement intérieur de la fête bio départementale et je m'acquitte de la totalité de la somme due, soit : _____ € par chèque libellé à l'ordre du CIVAM Bio 34 ou par virement (IBAN : FR76 1660 7002 4498 1213 0128 280).

Signature précédée de la mention 'Lu et approuvé'

Le _____

La présente demande, dûment remplie, signée et accompagnée des justificatifs demandés doit être retournée par retour de **courrier postal avant le 20 juin** au :

CIVAM BIO 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta – CS 50023
34875 LATTES cedex
☎ 04 67 06 23 90
✉ contact@bio34.com